



Rencontre avec les fédérations

**Discours de Denis Masseglia,
président du CNOSF**

16 novembre 2018

Madame la Ministre, Monsieur le président du COJO, mesdames les présidentes, messieurs les présidents, chers amis

Comme promis, nous nous retrouvons pour lancer la deuxième phase de la construction du modèle sportif français des années qui viennent.

Une Agence va naître sous forme d'un GIP associant représentants de l'État, des collectivités territoriales, du monde économique et du mouvement sportif. Le GIP est la solution la plus adaptée à l'établissement d'une gouvernance partagée, ce que ne pouvait pas offrir une structure de type EPA comme le CNDS et il faut en remercier les différents représentants d'avoir permis cette conclusion.

L'Agence se verra doter dès ses débuts d'un budget de l'ordre 350 millions d'euros, à analyser comparativement aux 250 millions d'euros de 2018 et même aux 310 millions d'euros de 2017.

Un budget adapté à un nouveau modèle et, il faut le préciser, conditionné par celui-ci, est une des conditions nécessaires à la réussite, même si ce n'est évidemment pas la seule. Je veux rendre hommage à la Ministre et à ses équipes pour le travail accompli dans l'établissement, Ô combien délicat, de cet exercice budgétaire.

En attribuant 90 millions d'euros pour la haute performance, la Ministre a montré sa détermination à donner les conditions de la réussite tout en mettant en place un système d'accompagnement et d'évaluation jusqu'ici insuffisant. La réussite du Haut niveau fait intervenir concurrence et émulation, et si cela est vrai pour les athlètes, ça doit l'être tout autant pour l'encadrement et pour le projet global. Maintenant que le dispositif de haute performance est officialisée, il va devoir se renforcer et c'est important qu'il soit déjà l'objet de candidatures dans l'objectif d'améliorer sa capacité de soutien et de suivi.

Le sujet du développement fédéral est prioritaire. En attribuant 141 millions d'euros pour l'ensemble des fédérations, le ministère a montré une totale confiance envers le mouvement sportif fédéré et sur sa capacité à agir.

Je veux insister sur un point essentiel. Il faut que le projet de développement fédéral soit conçu du plus haut niveau vers la base et qu'il associe totalement celle-ci. Mais en même temps il est indispensable que ce projet soit véritablement fédéral et qu'il soit dénué d'obligation particulière en lien avec des objectifs publics.

La Ministre en a fait le pari et nous nous devons d'être à la hauteur de la confiance qui nous est ainsi témoignée.

La phase de pré-construction s'achève, reste à faire la co-construction et c'est pour cela que nous sommes ici.

Comme je l'ai dit mercredi dernier, nous entrons dans la phase deux, celle de la construction ou mieux de la co construction. Celle-ci ne pourra pas se faire en quelques semaines, ni même en quelques mois. Elle devra se faire progressivement et prendra forcément plusieurs années avant de donner ses pleins résultats, notamment pour ce qui est du développement fédéral et du sport dans les territoires.

Je souhaite en premier lieu attirer l'attention de tous sur l'évolution des pratiques. Le nombre de clubs fédérés diminue (près de 8800 ont disparu entre 2001 et 2017 alors que 11 000 clubs sportifs sont créés chaque année), celui des clubs non fédérés est surprenant, presque à l'égal du premier, celui des structures commerciales augmente, preuve que la demande est là. Enfin signe des temps, existent de plus en plus des pratiquants fédérés par l'intermédiaire des réseaux sociaux, 21 000 personnes sur le groupe facebook « courir à Lyon ».

Cette évolution doit nous interpeller car elle ne pourra que se confirmer si l'on se contente de vouloir garder les choses en l'état. Tout va très vite, il faut s'adapter à un monde qui change. Vivons donc la rénovation du modèle sportif français comme une opportunité qui doit nous permettre d'apporter des solutions pour inverser les tendances.

Si l'Agence va avoir deux missions essentielles sur la haute performance et le développement des pratiques, elle aura aussi à assurer le lien avec les politiques sportives territoriales. Le challenge que nous devons nous fixer est de placer le système fédéral au cœur du dispositif.

Oui, la France a eu des résultats sportifs de grande qualité durant les Olympiades précédentes mais on peut les améliorer avec une structure dont la tâche sera d'accompagner et d'évaluer les fédérations. Il s'agit ni plus ni moins de se donner les meilleures garanties d'être présents aux rendez-vous olympiques de 2020, 2022, 2024 et au-delà.

Oui, nous pouvons mieux faire pour ce qui est du développement des pratiques. Certaines fédérations sont armées pour affronter le défi de la déclinaison du projet fédéral depuis le niveau national jusqu'à celui du club. Certaines l'ont même bâti en associant directement leurs clubs à l'élaboration de ce projet, condition de l'adhésion et de l'efficacité. D'autres sont inquiètes à l'idée de ne pas être prêtes. Nous aurons à les accompagner et le CNOSF souhaite se doter d'une équipe dédiée pour ce faire.

Il faut bien que chacun comprenne qu'il ne s'agit pas de donner à chaque club une aide financière directe sans contrepartie mais bien de concevoir cette aide dans le cadre d'un projet qui serve à l'ensemble, qui aura été élaboré avec la participation de tous, de manière ouverte et transparente, et qui permette tant aux clubs qu'aux fédérations de se développer.

Oui, enfin, nous pouvons mieux faire sur la question, essentielle, évoquée déjà il y a trente ans, de l'articulation entre les politiques fédérales et les politiques territoriales de développement. Il nous faut créer, enfin, les conditions pour un maillage, pour une symbiose entre ces politiques au bénéfice de nos clubs. Certaines collectivités territoriales ont fait part de leur volonté d'être désignées pour asseoir des expérimentations. Elles ont même rajouté vouloir y mettre des moyens supplémentaires, laissant par là-même entrevoir de formidables

opportunités de développement du sport et du mouvement sportif. Ces intentions sont la meilleure illustration de l'intérêt de la démarche de gouvernance partagée avec une approche basée sur le partage et la confiance.

Un formidable défi nous attend donc : construire le modèle sportif français de demain. Nous pouvons, nous devons le réussir ensemble, mais pour ce faire, le monde fédéral a besoin d'être rassuré pour pouvoir aborder ce défi avec plus de sérénité.

Le 18 septembre dernier, j'avais pris 3 engagements devant vous. Ils sont toujours d'actualité car ils conditionnent l'adhésion au projet avec le seul souci de la réussite.

Je les rappelle :

1. Une participation active des fédérations à la co-construction du modèle. Celle-ci va commencer dès les 5 et 6 décembre par les premières réunions de la commission olympique, du Conseil d'administration et des fédérations non olympiques. Le but est d'élaborer d'ici à l'AG du 28 mai 2019 le projet du mouvement sportif dans le cadre de l'Agence.
2. Le respect de l'autonomie des fédérations. Nous avons eu beaucoup de débats sur le sujet de la gouvernance fédérale. Nous nous sommes tous accordés sur la nécessité d'accroître le lien entre chaque fédération et ses clubs. Le moyen le plus simple est de faire participer les clubs à la vie de la fédération en les associant à son projet. C'est cet objectif de démocratie participative qui compte, y compris dans le respect de la diversité des fédérations. Je renouvelle très officiellement devant vous ma position qui correspond à celle issue de la concertation organisée au sein du CNOSF et de la contribution qui s'en est suivie : la responsabilisation des fédérations ne peut pas se concevoir sans le respect de leur autonomie. Il ne faut donc pas qu'il y ait de contrainte législative au niveau de la gouvernance des fédérations.
3. S'agissant du dispositif des CTS à l'horizon 2024, beaucoup de choses ont été dites sur le sujet. Les fédérations ont besoin de sérénité et de sécurité pour préparer les échéances à venir. Pour beaucoup d'entre elles, tout ou presque repose sur l'encadrement technique d'Etat. A l'horizon des Jeux en France, on se doit de ne pas se mettre en danger et de protéger ce qui existe. Faire évoluer un dispositif créé il y a plus de 50 ans ne peut se faire qu'en prenant du temps et en respectant les échéances.

Si ces 3 conditions sont respectées, alors la voie sera tracée pour que ce projet de gouvernance partagée devienne réalité. Tout ce qui s'est fait depuis un an n'aurait pas pu se faire si l'ensemble des acteurs n'avait pas eu la volonté d'aboutir. Il fallait juste y croire, à la force des idées, pas celles reçues, mais bien celles qui construisent.

Je m'y suis engagé pleinement, résolument parce que je suis convaincu que c'est la condition de pérennité des modèles associatif et fédéral. Il faut le maximum de liens entre d'un côté le niveau national avec les fédérations et de l'autre, le territorial avec les Clubs. Ces Clubs qui doivent être au cœur de nos préoccupations car ils sont le socle de l'action du mouvement sportif.

C'est un immense chantier qui nous attend, nous n'en sommes aujourd'hui qu'à l'acquisition du terrain et à l'esquisse des fondations. La suite reste à écrire puis à construire, le CNOSF y prendra toute sa part, y compris en dégageant des moyens au bénéfice de ses membres, tant pour l'accompagnement des actions que pour permettre une meilleure disponibilité des présidents par l'intermédiaire d'un fonds de modernisation.

Je vous ai fixé un premier rendez-vous de travail le 5 décembre pour la commission olympique et le 6 pour les non olympiques. Au-delà des premiers enseignements, ce sera l'occasion de fixer une méthode et un calendrier.

Les prochains mois devraient être chargés en travail mais aussi en progrès notables. Les acteurs de ce nouveau modèle entendent prouver qu'il sera plus performant, c'est bien sûr l'objectif que tous ensemble nous devons nous fixer dans le respect du fonctionnement de notre institution et des différentes échéances qui le jalonnent.

Merci de votre attention, ensemble on sera forcément plus forts.